



## Contacts

**Mme Armagnac**

**Provisoire de la cité scolaire**

**La Serre de Sarsan**

**M. Laffitte**

**Directeur adjoint**

**chargé de la SEGPA**

Téléphone  
05.62.42.76.00

Courriel  
0650040r@ac-toulouse.fr

6, rue Saint Exupéry  
BP 703  
65107 LOURDES Cedex

## Les objectifs de la SEGPA

- ◆ Prendre **confiance en soi** et s'inscrire dans un parcours de réussite.
- ◆ **Donner du sens** aux apprentissages.
- ◆ **Acquérir les compétences** du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- ◆ Obtenir des **diplômes** et certifications :
  - le Diplôme National du brevet série Professionnelle (**DNB Pro**)
  - le Certificat de Formation Générale (**CFG**)
  - l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (**ASSR**)
  - le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (**SST**).
- ◆ Construire un **projet de formation professionnelle**.
- ◆ **Accompagner individuellement** le jeune vers une formation qualifiante de type **CAP** ou **Bac Pro**. à l'issue de la 3ème.

## Pour plus d'informations

Le **directeur de la SEGPA** se tient à la disposition des familles et des enseignants pour tout **renseignement** complémentaire ou pour l'organisation d'une **visite**.



# S.E.G.P.A.

## de LOURDES

### Un parcours de réussite



**Section  
d'Enseignement  
Général et  
Professionnel  
Adapté**

cité scolaire  
La Serre de Sarsan

Hauts-Pyrénées  
académie  
toulouse  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



## Les élèves

- ◆ La SEGPA s'adresse aux «élèves qui présentent un ensemble de **difficultés scolaires graves et persistantes** auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien». (*Circulaire n° 2015-176 du 28/10/2015*)
- ◆ Les élèves scolarisés en SEGPA sont des collégiens à part entière qui reçoivent un enseignement basé sur les programmes du collège, complété par la découverte de différents champs professionnels.

## Comment entrer en SEGPA ?

- ◆ Une proposition d'orientation en SEGPA est faite par le **conseil des maîtres** (via le professeur des Ecoles) en cours de CM2 ou par le **conseil de classe** au collège.
- ◆ Un dossier de demande d'orientation est constitué avec un bilan scolaire et un bilan psychologique.
- ◆ La **CDOEASD** (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré) étudie le dossier de l'élève et propose ou non une orientation (ou préorientation pour les entrants en 6ème).
- ◆ Si la **famille** accepte l'orientation, l'élève est affecté en SEGPA. Si elle la refuse, il poursuit sa scolarité en classe ordinaire.
- ◆ Pour les élèves en situation de handicap, la notification d'orientation en SEGPA est faite par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) après avis de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

## Les spécificités de la SEGPA

- ◆ Pas plus de **16 élèves** par classe.
- ◆ Une **pédagogie adaptée à chacun**.
- ◆ Une **équipe pédagogique** composée :
  - pour l'**enseignement général** de professeurs des écoles spécialisés dans la grande difficulté scolaire et de professeurs de lycée et collège.
  - pour l'**enseignement professionnel** en 4ème et 3ème de professeurs de lycée professionnel.
- ◆ La **découverte de champs professionnels** à partir de la 4ème.
- ◆ 9 semaines de **stages en milieu professionnel** (entreprise ou collectivité territoriale) réparties sur la 4ème et la 3ème afin de préparer au mieux son projet d'orientation.
- ◆ Des **projets pédagogiques motivants** qui servent de support aux apprentissages.
- ◆ Des temps d'**inclusion** en classe ordinaire, des **projets partagés** avec les autres collégiens.
- ◆ Un **équipement informatique** de pointe pour mieux adapter les enseignements aux besoins de chaque élève : tableaux interactifs dans toutes les salles, salle informatique, une classe mobile d'ordinateurs portables et deux classes mobiles de tablettes numériques.

## Les 2 champs professionnels de la SEGPA de Lourdes

### H.A.S. (Hygiène Alimentation Service)



Découverte des métiers de la filière alimentaire : confection et fabrication culinaires, transformation et valorisation de denrées, service, conseil et vente de produits.



Découverte des métiers de la filière hygiène et services : entretien des locaux, entretien du linge, aide à la personne.

### Habitat



Découverte des métiers du gros-œuvre et de la construction : maçonnerie, serrurerie, charpente, couverture...



Découverte des métiers du second-œuvre, finition, équipement : électricité, plomberie, chauffage, plâtrerie, peinture, revêtements,...